



# Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse

## Description du métier

- Fabrique, monte et assemble tous les éléments en fer et en acier qui entrent dans la construction;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage de composantes structurales telles des poutres, des colonnes et des poutrelles;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage des éléments architecturaux tels des escaliers, des balcons, des garde-corps, des clôtures et des marquises.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en montage structural et architectural, ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir les connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, de trigonométrie, de métallurgie, ainsi qu'à la lecture de plans de fabrication et d'installation;
- Avoir une bonne perception spatiale;
- Être autonome, minutieux, agile, et être doté d'un sens de l'esthétisme;
- Être capable de travailler en équipe;
- Être en bonne forme physique et être capable de déplacer des objets lourds;
- Être capable de travailler en hauteur.

## Salaire annuel moyen

Apprenti*	30 895 \$
Compagnon**	52 469 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	65 758 \$
Proportion***	77 %

\* Salaire moyen des diplômés admis en 2012, pour les douze mois suivant leur admission.

\*\* Salaire moyen en 2013 des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2013.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2009-2012	2013
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	197	140
Taux de placement des diplômés*	88,4 %	nd

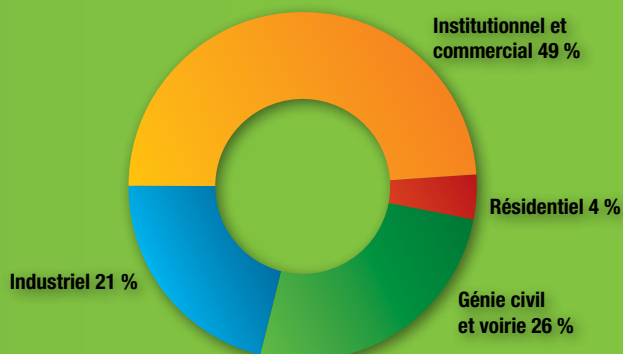
\* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1<sup>er</sup> juin suivant l'obtention de leur diplôme.

## Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 <sup>re</sup> période	21,50 \$	22,00 \$	20,52 \$
2 <sup>e</sup> période	25,09 \$	25,67 \$	23,94 \$
3 <sup>e</sup> période	30,46 \$	31,17 \$	29,07 \$
Compagnon	35,84 \$	36,67 \$	34,20 \$

\*Salaire en mai 2014.

## Volume de travail par secteur



## Perspectives d'emploi



Depuis le 18 juillet 2013, un changement réglementaire touche les métiers de serrurier de bâtiment et de monteur d'acier de structure. Les travailleurs de ces deux métiers sont dorénavant des monteurs-assembleurs.

- En 2013, le nombre de monteurs-assembleurs s'est établi à 3 465. De plus, 50 % des heures travaillées par ces derniers relèvent du secteur institutionnel et commercial. Le secteur du génie et de la voirie et le secteur industriel accaparent le reste des heures effectuées;
- Ce sont 140 apprentis qui ont accédé à l'industrie, en 2013, ce qui est inférieur à la moyenne observée au cours des dernières années (197). Les apprentis diplômés d'une école professionnelle gagnent un salaire moyen s'élevant à 31 000 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures font un salaire annuel moyen de près de 65 800 \$;
- Malgré le grand nombre de monteurs-assembleurs actuellement disponibles, les perspectives d'emploi demeurent plutôt bonnes. Ce métier a l'avantage d'être actif dans les trois secteurs non résidentiels, ce qui procure une source variée de travail aux salariés.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –  
Montage structural et architectural (5299)

**Durée de la formation :** 1 230 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formations généralement offertes dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [www.inforoutefpt.org](http://www.inforoutefpt.org)

### Salariés actifs en 2013

Abitibi-Témiscamingue	107
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	199
Côte-Nord	124
Estrie	103
Île de Montréal	270
Laval-Laurentides-Lanaudière	688
Mauricie – Bois-Francs	273
Montérégie	715
Outaouais	97
Québec	582
Saguenay – Lac-Saint-Jean	293
Extérieur et Baie-James	14
<b>Total</b>	<b>3 465</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 0

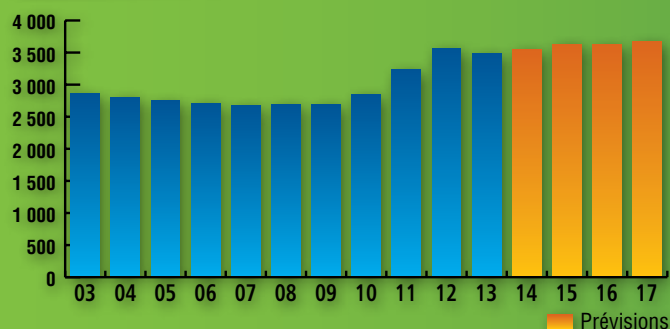
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Monteur-assembleur	38 %
Ensemble des métiers et occupations	19 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs 2003-2017



### Âge de la main-d'œuvre en 2013

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	56 %	40 %	4 %	1 010
Compagnon	45	28 %	62 %	10 %	2 455
Total des monteurs-assembleurs	41	38 %	46 %	16 %	3 465
Ensemble des métiers et occupations	39	41 %	44 %	15 %	161 468